

Objet : Compte-rendu de la séance ordinaire du conseil d'établissement ayant lieu le 17 février 2026 à la salle de conférence (101-5) de l'école secondaire des Navigateurs à 19 h.

Présences :

Mme Caroline Leblanc - Présidente
Mme Mélanie Bégin – Vice-présidente
Mme Johanne Naud
M. Yannick Lefebvre
Mme Maude Rodrigue
M. Eric Dagenais

Membres élèves de l'école
Ariane Deguire
Jade Franceschini Lévesque
Philippe Lafortune

Mme Valérie Cardinal (directrice)

Absences :

Mme Émilie Deneault
M. Martin Bélanger
Mme Caroline Campeau
Mme Julie Décosse

Ouverture de l'assemblée à 19h07

1. Prise de présence et constatation du quorum

Le quorum pour la rencontre est constaté par la présidente du CÉ, Mme Caroline Leblanc.

2. Adoption de l'ordre du jour du 17 février 2026

Il est proposé d'adopter l'ordre du jour de la rencontre tel que présenté.

Proposé par M. Yannick Lefebvre
Secondé par Mme Mélanie Bégin
CÉ-2026-02-17-001

- La proposition est adoptée à l'unanimité.
3. Adoption et suivi au procès-verbal de la rencontre du 14 janvier 2026.

Il est proposé d'adopter le procès-verbal de la rencontre tel quel.

Proposé par Mme Maude Rodrigue
Secondé par Mme Caroline Leblanc

CÉ-2026-02-17-002
La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. Parole à l'assistance
Aucun Suivi

5. Parole aux représentants

5.1 Personnel enseignant

- M. Yannick se questionne sur la gestion du stationnement du personnel, il est souvent plein rapidement, des personnes qui n'ont pas de vignette utilise le stationnement. Il serait intéressant de faire une sensibilisation auprès des parents, élèves, etc.

5.2 Personnel de soutien

- M. Eric demande si les miroirs sont commandés, Mme Cardinal mentionne que c'est en commande.
- M. Eric soulève le point sur le terrain synthétique accepté par la Ville, quelle est la suite? Les rencontres se poursuivent et le processus suit son cours. Des rencontres avec la Ville de Saint-Zotique et les responsables des ressources matérielles sont à venir.
- M. Eric se questionne à savoir si le café étudiant ne pourrait pas être ouvert lors de tournois et des activités culturelles de l'école. Ce serait un beau moment de financement. L'ouverture est là et des démarches seront probablement entreprises.

5.3 Personnel professionnel

- Mme Maude veut souligner le travail de la psychoéducatrice et l'animatrice à la vie spirituelle pour la semaine des saines habitudes de vie.
- Nous chercherons le nom de la bibliothèque, un concours sera bientôt lancé auprès des élèves de l'école.

- 5.4 Élèves
- Ariane mentionne que les activités de la Saint-Valentin se sont bien déroulées, un profit a été fait avec la vente de fleurs. Ce profit sera remis dans le budget du gouvernement scolaire. Pour la semaine de la persévérance, un chocolat chaud sera offert à tous les élèves de l'école.
- 5.5 Parents
- Mme Mélanie souligne qu'un membre parent élu ne s'est jamais présenté aux réunions depuis le début de l'année. Après vérification, après 2 absences consécutives, le membre peut être exclu. Un courriel lui a déjà été envoyé pour mentionner que son mandat ne se poursuit pas. Nous continuerons à 5 parents pour le reste de l'année scolaire.
 - Une personne a rapporté à Mme Mélanie qu'il y aurait des boissons énergisantes à la cafétéria. Une vérification sera faite pour s'assurer qu'il n'y en a pas.
- 5.6 Parole au représentant du comité de parents
- Mme Mélanie mentionne que la rencontre a été de courte durée.
 - Allo prof avec IA est une ressource intéressante pour les élèves et les familles.
 - Clic-école : une section détaillée pour le transport scolaire, ex: journée de tempête, etc. sera éventuellement en vigueur pour les parents.
- 5.7 Directeur
- Rencontres de parents; les enseignants vont transmettre des invitations aux élèves en difficulté. Les rencontres auront lieu le 11 mars prochain de 18h30 à 21h.
 - Choix de cours des élèves de 2^e à 4^e secondaire; les rencontres avec les élèves auront lieu le 25 février prochain. Deux rencontres seront offertes aux parents des élèves de 2^e et 3^e secondaire en soirée.
6. Parole au président et correspondance
- Aucun objet.
7. Activités avec dérangements à l'horaire
- 25 février; Présentation des choix de cours aux élèves de 2e, 3e et 4e secondaire.
 - En soirée, rencontre TEAMS pour les parents des élèves de 2e et 3e secondaire.
 - 17 avril - Sortie des élèves de 2e secondaire régulier à la Victoire de Montréal. Les parents devront déboursier les frais de transport.
 - 25 avril – Programmathon en mathématique à l'école.
 - 7 mai – Examen du MEQ de français 5e secondaire.

- 14 mai – Examen du MEQ de français 2e secondaire.
- 4 juin – Gala de la réussite
- 19 juin – Sortie de fin d'année – Frais chargés aux parents pour les activités.
- Frais chargés aux parents pour les activités des finissants; album, remise des diplômes (18 juin) et bal des finissants (22 juin)

Il est proposé d'accepter les dérangements à l'horaire ainsi que les frais chargés aux parents pour les sorties et les activités citées.

Proposé par Jade Franceschini Lévesque
Appuyé par M. Eric Dagenais
CÉ-2026-02-17-003
La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Processus de consultation pour l'uniforme; suivi des actions

Le sous-comité uniforme a tenu une rencontre le 17 février 2026.

M. Eric fait le suivi sur les réponses du Forms et les discussions lors de la rencontre des membres du sous-comité.

Trois votes seront faits : Élèves, parents et membres du personnel.

Les résultats seront présentés et analysés par les membres du sous-comité uniforme. Les résultats seront partagés avec les membres du CE, qui pourront prendre une décision finale.

9. Projet éducatif 2023-2027

Présentation des objectifs modifiés du projet éducatif de l'école des Navigateurs. Un comité d'enseignants, les membres du comités d'école et l'assemblée générale de l'école ont été consultés pour définir ces objectifs du PÉ de l'école.

Proposé par Mme Caroline Leblanc
Appuyé par M. Yannick Lefebvre
CÉ-2026-02-17-004
La proposition est adoptée à l'unanimité.

10. Composition du conseil d'établissement

Le conseil d'établissement de l'école des Navigateurs est composé de 6 parents (mandat de deux ans). Ces parents sont élus en début d'année par l'assemblée générale des parents de l'école.

Les membres du CÉ proposent le statu quo pour la formation du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2026-2027.

Proposé par Mme Caroline Leblanc
Appuyé par Mme Johanne Naud
CÉ-2026-02-17-005
La proposition est adoptée à l'unanimité.

11. Critères d'embauche de la direction

Présentation des critères d'embauche des directions d'école du CSSTL.

Faire ajuster la lettre en remplaçant « commission scolaire » par « centre de services scolaire ».

Proposé par Mme Johanne Naud
Appuyé par Mme Maude Rodrigue
CÉ-2026-02-17-006
La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. Principes d'encadrement pour les frais chargés aux parents de l'école des Navigateurs

La direction de l'école présente les principes d'encadrement des frais chargés aux parents de l'école pour la prochaine année scolaire.

Les listes de matériels didactiques seront présentées par la direction avant la fin de l'année scolaire.

Proposé par Jade Franceschini Lévesque
Appuyé par M. Eric Dagenais
CÉ-2026-02-17-007
La proposition est adoptée à l'unanimité.

13. Questions diverses
Aucun objet.

14. Levée de l'assemblée à 20h33

La prochaine rencontre est le 25 mars à 19h.

Proposé par M. Yannick Lefebvre
Secondé par Philippe Lafortune
CÉ-2026-02-17-008
La proposition est adoptée à l'unanimité.